

Circuit de la vallée de la Côlatre

Distance : 11.5 km (ou 15 km)

Départ : Place de la mairie

Balisateur : Jaune

- 1) Prendre la route, direction Chantenay.
- 2) Longer l'étang de Pinet (à gauche, le château de la Prole, à droite La Fontamarie).
- 3) Prendre le chemin communal en direction des Bruyères des Granges, forêt de Chabet.
- 4) Prendre le chemin à gauche N°10.
- 5) Emprunter la digue du déversoir de l'étang de Neuilly. Au bout de l'étang, à gauche dans le chemin creux.
- 6) Au croisement des 4 chemins, prendre à gauche.
- 7) A la sortie du bois, la ferme du Vernon. Prendre à droite, le chemin rural N°10.
- 8) Après le Pylône haute tension, tourner à droite.
- 9) On arrive sur la D978 (St Pierre-Decize). Traverser la route en face.
- 10) Descendre jusqu'au ruisseau (le chemin est toujours humide). Franchir ce dernier et remonter par le chemin.
- 11) Arriver à la petite route, tourner à gauche. A 50 mètres, possibilité de faire le parcours balisé des Fraillons (3 km 500).
- 12) Continuer tout droit. Passer sur le petit pont qui enjambe la Colâtre.
- 13) Juste après la ferme, prendre chemin à droite.
- 14) Arrivé à la route, encore à droite (D195).
- 15) Après le petit hameau de Louance, tourner à droite.
- 16) Emprunter le chemin forestier et traverser le champ pour rejoindre le chemin.
- 17) Passer le "lieu Olivier", puis à gauche, revenir par le cimetière et retour à la place de la mairie.

